



Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2018

## **RETRAITÉ-E-S CHEMINOT-E-S, AGISSONS ENSEMBLE LE 15 MARS 2018**

En France, 700 milliards d'euros échappent aux prélèvements sociaux. Sans cette fraude fiscale, il n'y aurait ni dette, ni déficit public, ni trou de la SECU !

Après 4 années de disette, le gouvernement a augmenté les pensions de seulement 0,8 % au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

C'est loin, très loin de faire le compte par rapport à l'évolution des prix : + 6,9 % pour le gaz ; + 36 % pour le fioul ; + 8 centimes par litre de gasoil ; + 10 % pour les timbres poste.

Mais c'est encore plus loin si l'on prend en compte les ponctions subies par les retraités : mesures fiscales, CASA...

Pour 2017, cela représente plus de 1 % de perte de pouvoir d'achat et aucune augmentation n'est prévue en 2018 (nouveau report d'octobre à janvier pour la revalorisation des pensions) !!!!

+

En France, 62 personnes possèdent la même richesse que 3,5 milliards de personnes (soit la moitié la plus pauvre de l'humanité).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le taux de CSG a été relevé de 1,7 point pour tous les pensionnés soumis au taux normal de CSG : celui-ci est passé de 6,6 % à 8,3 % soit... + 25 % d'augmentation.

Plus de 70 % des cheminots retraités sont concernés par cette mesure et donc considérés, par le Président de la République, comme des « retraités » aisés !

En réalité, on assiste à une participation renforcée des retraités au financement de la protection sociale.

=

En France, 1 % des plus riches détient 25 % des richesses nationales pendant que 9 millions de personnes vivent avec moins de 1 015€/mois.

**Baisse du pouvoir d'achat des retraités : ça suffit !**

**LE 15 MARS 2018,  
JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DES RETRAITÉS  
DEVANT LES PRÉFECTURES !**

- ✓ **Non à la hausse de la CSG,**
- ✓ **Oui à l'augmentation des pensions !**